

CARACTÉRISATION

POUR QUI ?

Production agricole : Production

COMMENT ?

Outils opérationnels :

Gestion des ressources humaines des établissements publics

QUOI ?

Agir sur les formations professionnelles et agricoles

POURQUOI ?

Objectifs culturels :

Valorisation du patrimoine technique

Objectifs de développement local :

Contribution au maintien et à la création d'emplois

Objectifs pédagogiques :

Amélioration de l'accès à l'information

OBJECTIFS

- Donner aux exploitants l'ensemble des moyens permettant de faire des choix éclairés afin de garantir la réussite de leur parcours
- Sécuriser les changements de métier, de secteur d'activité, pour qu'ils ne soient ni subis, ni facteurs de précarité

RÉSUMÉ

L'intensification de la crise agricole, les mutations du secteur, les évolutions des politiques agricoles et les instabilités climatiques importantes conduisent de nombreux agriculteurs à faire face à des situations nouvelles qui les interrogent sur leur métier, sans pour autant que la viabilité économique de leur exploitation ne soit en jeu.

Dans le cadre du plan d'actions immédiat en faveur de l'agriculture, la Région et les représentants du secteur agricole ont donc souhaité mettre en place un dispositif régional de conseil personnalisé permettant aux exploitants qui le souhaitent de se questionner sur leur projet et sur leur avenir professionnel, dans le secteur agricole ou en dehors. Ce conseil personnalisé est mobilisable par les exploitants à tout moment dans leur parcours, et non pas seulement en situation d'urgence ou de difficultés avérées. Il les accompagne durant les étapes de transitions professionnelles auxquelles ils peuvent être confrontés, dans un contexte économique en mouvement permanent.

DONNÉES CLÉS DE LA MESURE

DÉBUT DE MISE EN ŒUVRE : 1^{er} juillet 2018

MONTANT ET ORIGINE DU FINANCEMENT : Coût du projet : 62 400 €

Co-financement Région (31 200 €) – FAFSEA – OCAPIAT (31 200 €)

PARTENAIRES :

- DRAAF
- Chambre régionale d'agriculture
- Commission Paritaire Régionale de l'Emploi en Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté
- Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles
- Jeunes agriculteurs Bourgogne-Franche-Comté
- Solidarité Paysans
- Coordination Rurale Bourgogne-Franche-Comté
- Confédération paysanne Bourgogne-Franche-Comté
- VIVEA Délégation Est (formation)

LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Le service tournesol offre un appui et un accompagnement personnalisé aux exploitants agricoles afin de :

- Les informer sur leurs droits, les métiers et l'environnement socio-économique de leur territoire,
- Clarifier leur projet professionnel et personnel,
- Valoriser leurs compétences et leur expérience,
- Le cas échéant, construire un nouveau projet professionnel (évolution, reconversion, création d'activité, pluriactivité, etc...).

Des entretiens individuels gratuits et confidentiels sont assurés à la demande par un conseiller en évolution professionnelle d'OCAPIAT.

Un numéro d'appel régional spécifique (09 71 04 73 79) permet aux exploitants agricoles qui le souhaitent d'obtenir des éléments d'informations complémentaires sur la démarche et de prendre RDV avec le conseiller spécialisé sous 48 h.

Des lieux d'accueil identifiés par la Région dans chaque territoire sont mis à disposition afin de faciliter le déroulement de l'accompagnement et notamment l'organisation d'entretiens physiques à proximité du lieu de résidence des exploitants.



RÉSULTATS

- **25 accompagnements ont été engagés à ce jour, sur les 100 prévus. La gratuité et la neutralité du service de conseil individualisé, ainsi que l'expertise de la conseillère dédiée ont été perçus comme très positifs pour l'avenir de cette expérimentation.**



SITE DE LA RÉGION

<https://www.bourgognefranche.comte.fr/>



SITE DU DISPOSITIF

<http://www.territoire-de-belfort.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-et-Alimentation/Vie-de-l-exploitation/Dispositif-Tournesol>